

AVIS PUBLIC

---

ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT N° 1294-2020

---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

Est par les présentes donné, par la soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Sophie :

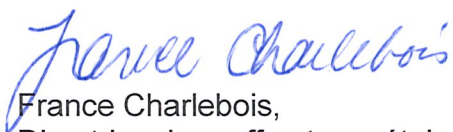
**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 7 juillet 2020, a adopté le règlement décrit ci-dessous:

**N° 1294-2020 – Amendement au règlement n° 1260-2019 relatif à la sécurité incendie, de façon à modifier la section 6 – pièces pyrotechniques**

Cet avis constitue l'avis de publication de ce règlement et il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Une version numérique est disponible sur le site WEB de la Municipalité. Consultez le procès-verbal de la séance à laquelle le règlement fut adopté à l'adresse suivante : [stesophie.ca/Assemblees-municipales](http://stesophie.ca/Assemblees-municipales).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.



France Charlebois,  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe

---

Entrée en vigueur – Règlement n° 1294-2020

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité [www.stesophie.ca](http://www.stesophie.ca) et sur le babillard situé à l'entrée de l'Hôtel de Ville le 9 juillet 2020.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat,  
Ce 9<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020



France Charlebois,  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe